

Annexe 2

Informations pour les patrouilles partant de ZERMATT

du 15.08.2019

Section 1 Présentation du parcours Z

1. Dates

Course Z1: mardi 28 et mercredi 29 avril 2020
Jours de réserve: mercredi 29 et jeudi 30 avril 2020
Course Z2: vendredi 1er et samedi 2 mai 2020
Jours de réserve: samedi 2 et dimanche 3 mai 2020

2. Heures de départ Course Z

Course Z1: 22:00 – 22:45 – 23:30 – 00:15 – 01:30
Course Z2: 22:00 – 22:45 – 23:30 – 00:15 – 01:30 – 03:00

3. Parcours Z (altitudes / postes)

Longueur: 57,5 km / dénivellation: +4386 m, -4519 m¹.
Poste de contrôle: chronométrage (éventuellement subsistance et service sanitaire)
Point de passage: pas obligatoirement occupé (par ex. sécurité, repli, neutralisation, subsistance, zone de changement/transition, disqualification suite au dépassement du temps imparti, etc.)

N° poste	Nom du poste de contrôle (point de passage)	Altitude	Limites de temps
1	ZERMATT (départ)	1605 m	
	FURI (point de passage)	1862 m	
	OBER STAFEL (point de passage station de pompage)	2178 m	
2	SCHÖNBIEL	2480 m	Départ + 3 h
	STOCKJI (point de passage)	3140 m	

¹ Office fédéral de topographie swisstopo sur la base des géo-données de la PdG 2018

3	TÊTE BLANCHE	3650 m	
	GLACIER DU MONT MINÉ (point de passage)	3180 m	
4	COL DE BERTOL	3264 m	
5	PLAN BERTOL	2664 m	
6	AROLLA (remontée mécanique Fontanesses / poste de ravitaillement)	1990 m	06:30 *)
7	COMBE DU PAS DE CHÈVRES	2741 m	08:15
	COL DE RIEDMATTEN (point de passage)	2918 m	
8	LES DIX	2690 m	
	PAS DU CHAT (point de passage)	2370 m	
9	LA BARME (poste de ravitaillement)	2457 m	
	LES ECOULAIES (point de passage)	2562 m	10:45
10	LA ROSABLANCHE	3191 m	13:00
	COL DE MOMIN (point de passage)	3000 m	
	LAC DU PETIT MONT FORT (point de passage)	2763 m	
11	COL DE LA CHAUX	2939 m	
12	LES RUINETTES	2200 m	
	TÉLÉCABINE (point de passage)	1521 m	
13	VERBIER (Arrivée)	1472 m	16:00

*) sauf départ Z2 03:00

Les limites pour les temps de passage ainsi que l'arrivée à VERBIER sont définies indépendamment de l'heure de départ.

Toutes les patrouilles qui n'ont pas passé les postes de contrôle et points de passage dans le temps imparti seront arrêtées et disqualifiées et devront suivre les instructions données par le commandement PdG.

Le commandement PdG se réserve le droit d'adapter les limites de temps en fonction des conditions et circonstances climatiques.

4. Particularités de la course Z

1. La patrouille doit se présenter au complet, conformément à la liste de départ publiée (trois patrouilleurs) à ZERMATT et prendre le départ.

2. Toutes les patrouilles doivent atteindre au complet le poste de contrôle SCHÖNBIEL.
3. Lors de la montée de ZERMATT à SCHÖNBIEL, le point de passage OBER STAFEL doit être passé obligatoirement. A cet endroit, le commandement PdG peut contrôler l'équipement des participants.
4. Le poste de contrôle SCHÖNBIEL doit être atteint dans un laps de temps de 3h après le départ à ZERMATT. Les patrouilles qui dépassent cette limite de temps seront disqualifiées. Elles devront suivre les instructions du chef de poste et s'annonceront obligatoirement au poste de départ de ZERMATT.
5. Le poste de contrôle SCHÖNBIEL ouvre à 23:30. Les patrouilles qui arrivent avant l'heure d'ouverture du poste doivent obligatoirement attendre son ouverture. Le temps de course n'est pas neutralisé durant le temps d'attente.
6. Les patrouilles doivent obligatoirement s'encorder dès le poste de contrôle SCHÖNBIEL jusqu'au poste de contrôle COL DE BERTOL. Le commandement PdG peut également ordonner l'encordement ou l'utilisation des cordes fixes à d'autres endroits du parcours si nécessaire.
7. Pour la descente du poste de contrôle LES RUINETTES jusqu'à VERBIER, il est obligatoire de prendre la piste à droite de la télécabine. La descente sous la télécabine est interdite. Le point de passage TÉLÉCABINE (Gare Médran) est obligatoire.
8. Jusqu'à l'arrivée, il est impératif que le parcours ordonné soit effectué dans sa totalité.

5. **Tablette temps de parcours / heure de départ**

Tablette servant à l'estimation et au choix de l'heure de départ.

Heure de départ **22:00 22:45 23:30 00:15 01:30^{*)} 03:00^{*)}**

Temps de parcours
approximatif: :

18 heures	X				
17 heures	X	X			
16 heures		X	X		
15 heures			X		
14 heures			X		
13 heures			X	X	
12 heures			X	X	
11 heures				X	X
10 heures				X	X
9 heures					X
8 heures					X
7 heures					X
6 heures					X

^{*)} Heure de départ obligatoire pour l'élite

^{*)} Le départ à 03:00 est exclusivement réservé à la course Z2.

Section 2 **Ordre du jour pour les courses Z1/Z2**

Mardi, le 28 avril 2020, (Z1) et vendredi, le 1^{er} mai 2020 (Z2)

08:30 à 17:00	Annnonce des patrouilles à la Triftbachhalle à ZERMATT.
08:30 à 17:00	Préparatifs: – sur demande, une visite médicale peut avoir lieu; – après le contrôle d'identité, remise des dossards, et du bracelet avec puce électronique; – contrôle complet du matériel et de l'équipement ordonné; – prise des logements (disponibles dès 1300).
16:30	– orientation technique du 1 ^{er} groupe des patrouilleurs des trois premiers départs dans l'église de ZERMATT (la présence des patrouilleurs concernés est obligatoire). – entrée uniquement avec le port de la puce électronique.
Dès 18:15	– repas puis repos.
18:00	– orientation technique du 2 ^{ème} groupe des patrouilleurs des deux (Z1) respectivement trois derniers départs (Z2) dans l'église de ZERMATT (présence obligatoire). – entrée uniquement avec le port de la puce électronique.
dès 19:15	– repas puis repos.
dès 21:00	– contrôle du matériel pour le 1 ^{er} départ à la place de la gare; – pour les autres départs, les patrouilles doivent être sur place au minimum 45 minutes avant le départ; – remise et contrôle du fonctionnement des appareils techniques comme le GPS, le téléphone mobile ainsi que le détecteur de recherche des victimes d'avalanches (DVA).
22:00 22:45 23:30	– départs, place de la gare.

Mercredi, le 29 avril 2020 (Z1) et samedi, le 2 mai 2020 (Z2)

00:15 01:30 03:00*)	– Départs, place de la gare; – *) départ à 03:00 exclusivement lors de la course Z2.
Dès 07:00	– arrivée des patrouilles à VERBIER (immédiatement: contrôle du matériel, contrôle antidopage par sondage et rétablissement).
14:30	– proclamation des résultats et remise des prix (village PdG). En fonction des conditions de course, la remise des prix peut être reportée / en fonction des conditions météorologiques déplacée à un autre endroit.
Ensuite	– remise de la médaille-souvenir et du prix-souvenir.
16:00	– arrêt du chronométrage.

Remarques en cas de report / ajournement

- a) Si la course Z1 doit être reportée, les dates et l'horaire suivants seront valables :
- report de la course Z1 du mardi 28 avril / mercredi 29 avril au mercredi 29 avril / jeudi 30 avril;
 - ordre du jour en cas de report:
 - mercredi 29 avril: temps libre à disposition des patrouilles;
 - dès 16:30: selon ordre du jour.
- b) Si la course Z2 doit être reportée, les dates et horaires suivantes seront valables :
- report du vendredi 1er mai / samedi 2 mai au samedi 2 mai / dimanche 3 mai;
 - ordre du jour en cas de report:
 - samedi 2 mai: temps libre à disposition des patrouilles;
 - dès 16:30: selon ordre du jour.

Dans les deux cas, il est impératif de suivre les instructions du commandement PdG en dehors des journées de course. En particulier lors d'un report, des déplacements en montagne peuvent être interdits dû à des conditions météorologiques défavorables pour des raisons de sécurité.